



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE DE
SIMIANE-LA-ROTONDE
ALPES DE HAUTE PROVENCE**

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 JUIN 2021**

PRESENTS : Thibault DALLAPORTA, Bernard CAVALLO, Gilbert EL KAÏM, Léon AUBERT, Elisabeth AUMAGY, Christian PHILY, Serge RENIET, Anthony RICHAUD, Vincent BLANC.

EXCUSES : Nicolas ROBERTO donne procuration à Bernard CAVALLO, Sylvaine JABRE donne procuration à Léon AUBERT, Charlotte L'HERMITE donne procuration à Thibault DALLAPORTA, Isabelle DAUTRY donne procuration à Serge RENIET, Erik ROGER donne procuration à Elisabeth AUMAGY.

ABSENT :

SECRETAIRE : Gilbert EL KAÏM

1. Convention de mise à disposition d'un local et de la terrasse du Château au Domaine des Davids.

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que cette affaire ne peut pas être présentée à cette séance car le dossier n'est pas assez avancé.

Cette affaire est donc reportée.

2. Plan d'adressage en vue du déploiement de la fibre optique – demande de subvention auprès de la Région au titre du FRAT (Fonds Régional d'Aménagement du Territoire).

Monsieur Bernard CAVALLO, 1^{er} adjoint délégué aux finances, rappelle aux membres de l'assemblée délibérante que la couverture par le réseau cellulaire de notre zone rurale est très déficiente, et le réseau fixe est en très mauvais état et connaît de fréquentes et trop nombreuses pannes qui sont réparées qu'après plusieurs semaines d'attente malgré les relances faites auprès des services techniques compétents.

Il précise que le déploiement de la fibre optique a été confié par le Département à la Société SFR, qui intervient actuellement pour installer les infrastructures.

Afin que les foyers soient raccordés il faut préalablement fournir à l'installateur les informations indispensables pour le raccordement, ce qui implique d'identifier préalablement tous les foyers.

Afin de financer ce projet, estimé à 11 160,00 € TTC, il propose de demander une subvention auprès de la Région au titre du Fonds Régional d'Aménagement du Territoire (FRAT).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de demander une subvention auprès de la Région au titre du FRAT à hauteur de 70% soit 7 812,00 euros.

3. Réparation du mur d'enceinte du Château – demande de subvention auprès la Région au titre du FRAT (Fonds Régional d'Aménagement du Territoire).

Monsieur Bernard CAVALLO, 1^{er} adjoint délégué aux finances, informe l'assemblée délibérante qu'il est nécessaire de réparer le mur d'enceinte du Château côté rue des Lices. En effet, ce mur est en partie endommagé et représente un danger pour les visiteurs du château comme pour les passants qui empruntent la voie. Le montant de ce projet est estimé à 18 161,00 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de demander une subvention auprès de la Région au titre du FRAT, à hauteur de 30% soit 5 448,00 euros.

4. Restaurant du Chapeau Rouge – demande d'occupation du domaine public.

Monsieur le Maire donne lecture du courriel de Madame BRET Pascale, Présidente de la SAS Chapeau Rouge, qui demande l'autorisation d'occuper le domaine public situé devant leur terrasse du restaurant entre les arbres afin d'y installer trois tables.

Afin qu'il n'y ait pas de problème de délimitation de cet espace, l'assemblée délibérante demande au Maire, que la surface demandée, soit calculée en mètre carré et non en chaises et qu'un plan soit joint à la convention.

Monsieur le Maire rappelle le prix au mètre carré qui a été fixé aux autres locations pour occupation du domaine public.

Il propose d'appliquer le même prix qui est attribué à « les tables d'en haut » dont le nombre de tables est quasi identique, soit 12,96 € par mètre carré et par mois. Il précise aussi la nécessité d'établir une convention d'occupation du domaine public avec Madame BRET Pascale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité (abstention : Anthony RICHAUD), décide qu'un plan métré soit joint à la convention et fixe le prix mensuel au m² à 12,96 €.

La séance est levée, Monsieur le Maire passe aux informations diverses.

Monsieur le Maire distribue les plans de quatre propositions concernant un projet d'aménagement de la place René Char et ses abords.

Il donne quelques précisions techniques concernant les abords de la place et informe que cet aménagement privilégiera la sécurité par rapport aux voies de circulation. Il est également évoqué le problème des gros engins. De même, au niveau de l'arrêt de bus une zone permettant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite sera créée.

Il n'y aura plus de stationnement sur la place René Char, un terrain de boules sera aménagé et l'aire de jeux déplacée et installée sur la place.

Après plusieurs échanges, Monsieur le Maire demande que chacun étudie les propositions données afin de faire évoluer ce futur projet.

Monsieur Vincent BLANC, informe l'assemblée qu'il a obtenu l'accord du propriétaire de l'emplacement sur lequel doit être posé un miroir afin de sécuriser une sortie au sein du hameau.

Monsieur le Maire prend acte, mais précise que la pose de miroirs doit rester exceptionnelle.

Monsieur Vincent BLANC, demande qui a récupéré les documents qui se trouvaient dans l'ancienne école du hameau de Carniol et déplore que ni les Carniolais, ni lui-même, n'ont été informés de cette opération. De plus, il précise que les documents ont été entreposés dans le garage des services techniques où ils vont se détériorer.

Monsieur Bernard CAVALLO, répond qu'il a procédé au tri des documents, et qui ont ensuite été entreposés dans le garage, le temps de les trier et les stocker dans un endroit plus approprié, car certains sont abimés par l'humidité. De plus, il va se rapprocher des archives départementales afin de savoir si certains de ces documents les intéressent et d'un photographe pour la conservation des photos.

Monsieur Vincent BLANC, demande s'il y a un projet à venir pour la destination de l'ancienne école de Carniol. Car celle-ci n'est plus occupée depuis 2009 et elle se dégrade. Il rapporte ce qui avait été projeté par les anciennes municipalités, c'est-à-dire une salle de réunion au rez-de-chaussée et un appartement en étage.

Après plusieurs échanges sur le sujet, Monsieur le Maire, propose à Messieurs Vincent BLANC et Christian PHILLY, tous deux habitants à Carniol de proposer un projet.

Monsieur Vincent BLANC rappelle qu'il y a environ 15 ans une estimation des travaux avait été faite pour un montant d'environ 150 000 euros.

Monsieur Bernard CAVALLO précise qu'un tel montant sera difficilement rentabilisé par l'unique loyer que peut dégager ce projet. Toute proposition, sur ce sujet, sera à apprécier au même titre que les autres projets du centre ancien du village et en fonction des capacités financières de la commune.

Fait à Simiane la Rotonde, le 30/06/2021

Le Maire
Thibault DALLAPORTA

